

Les Infos de Base

mercredi 17 novembre 2004
volume 7, numéro 43
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique **ACCÈS LÉGAL^{md}**. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'**Infobase Lois du Québec** et la **Statutes of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 46 du 17 novembre 2004.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 novembre 2004 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette G.O.Q. ou dans une G.O.Q. antérieure.

L'**Infobase Règlements du Québec** et la **Regulations of Québec Infobase**

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 46 du 17 novembre 2004, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 46 du 13 novembre 2004.

L'**Infobase Gazettes officielles du Québec** contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 43 du 27 octobre 2004, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 43 du 23 octobre 2004.

L'**Infobase Lois annuelles du Québec** et la **Annual Statutes of Québec Infobase** contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2004.

L'**Infobase Lois du Canada**, la **Statutes of Canada Infobase**, l'**Infobase Règlements du Canada**, la **Regulations of Canada Infobase**, l'**Infobase Lois annuelles du Canada**, la **Annual**

Statutes of Canada Infobase, sont à jour au 30 avril 2004.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Compte de stabilisation du revenu agricole, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 28-01-02, (2002) 134 G.O. 1, 147], a. 67;

Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de lait de chèvre aux frais de mise en marché des animaux de boucherie, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 8151 du 04-11-04, (2004) 136 G.O. 2, 4765], nouveau;

Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de chèvres de boucherie aux frais de mise en marché, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.24.00000001.01.], intitulé, aa. 1, 2;

Règlement sur les déchets solides, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 3.2.], aa. 93, 94, 115, 115.1;

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 14.01.], ann. IX;

Règlement sur les modalités de vente des boissons alcooliques par les titulaires de permis d'épicerie, [R.R.Q., c. **S-13**, r. 4.1], aa. 3, 4;

Règlement sur le vin et les autres boissons alcooliques fabriqués ou embouteillés par un titulaire de permis de fabricant de vin, [R.R.Q., c. S-13, r. 6], a. 6.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'**Infobase Lois du Québec**

Liste des modifications apportées à l'**Infobase Règlements du Québec**

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>